

# RAPPORT D'ACTIVITES 2024



## PRESTATIONS 2024

### Prestations

2'043 heures de Conseil social ont été dispensées aux bénévoles, bénéficiaires et proches

151 accompagnements personnalisés – pour un total 1'184 rencontres et 3'121 heures de terrain

115 cours d'un jour pour 400 journées/participants

8 cours semestriels pour 390 heures/participants (49 journées/participants)

### Bénéficiaires

207 bénéficiaires ont bénéficié d'une prestation - 151 en binôme et 69 dans les cours dont 13 personnes qui font les deux

51 nouveaux bénéficiaires ont rejoint l'association

60 nouvelles mises en contact

39 questionnaires de satisfaction

### Bénévoles

196 bénévoles ont offert des prestations – 151 en binôme et 56 dans les cours dont 11 bénévoles qui sont sur deux secteurs

4'961 heures de bénévolat réalisées – 3'121 heures en accompagnements personnalisés et 1'840 heures en activités et cours

45 bilans de prestation

128 nouveaux bénévoles ont suivi la procédure d'engagement – 73 ont été engagés

21 heures de formation dispensées à 92 bénévoles

### Réseaux sociaux

7'100 vues sur notre site internet ★ 3'091 abonnés sur la page Facebook ★ 642 abonnés sur notre compte Instagram

## RAPPORT DU PRESIDENT



**Chers membres, partenaires et amis de l'AGIS,**

Quelques lignes pour revenir sur les temps forts de l'année 2024. Cette année a confirmé, à travers de nombreux retours positifs, l'importance et la pertinence du travail accompli par AGIS sur le territoire genevois. Que ce soit par la voix de notre réseau, de nos bénévoles — anciens comme nouveaux — ou des bénéficiaires de nos activités, cette reconnaissance témoigne de l'impact concret de nos actions et de l'unicité de nos prestations.

Je tiens spécialement à exprimer toute ma gratitude envers le département de la cohésion sociale, et plus particulièrement envers le pôle handicaps de l'OAIS, pour son écoute et son soutien précieux — particulièrement en cette période, marquée par des difficultés financières liées à une demande de l'OFAS de rembourser une partie des subventions allouées pour des prestations non réalisées entre 2020 et 2023. Leur appui, conjointement à celui de nos donateurs, a joué un rôle déterminant dans notre capacité à poursuivre nos engagements. Les détails de cette situation vous sont présentés dans le rapport financier.

Depuis le 1er août, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle coordinatrice, Coraline Chetcuti, venue renforcer notre équipe. Sa présence contribue à améliorer la prestation de l'accompagnement personnalisé, proposé aux bénéficiaires et aux bénévoles tout au long de l'année. En parallèle, elle est en charge du programme de formation des bénévoles qui vise à leur offrir des outils pour mieux connaître et accompagner nos bénéficiaires. Elle s'est déjà distinguée par ses qualités humaines et professionnelles, et nous nous réjouissons de sa contribution.

Le comité et moi-même souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance à l'ensemble de nos bénévoles, véritables piliers de l'association. Nous remercions également chaleureusement les bénéficiaires, leurs familles et proches pour leur confiance, ainsi que les entreprises et institutions publiques qui nous soutiennent et croient en notre mission.

Enfin, je souhaite adresser des remerciements tout particuliers à Myriam Lombardi, notre directrice, pour son écoute, son engagement et son dévouement sans faille. Merci également à l'ensemble de l'équipe pour la qualité et l'intensité du travail accompli chaque jour, et à chaque membre du comité, avec qui je partage des moments toujours enrichissants.

  
Jacques Rougé  
Président

## L'AGIS, sa mission et sa contribution à une société inclusive

Fondée à Genève en 1987, l'AGIS est une association à but non-lucratif, reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission la reconnaissance et la valorisation de la personne en situation de handicap, son droit à l'accessibilité des loisirs et à des relations d'amitié, en interaction exclusivement avec des bénévoles.

Notre activité, exercée de façon unique en Suisse romande, repose entièrement sur l'engagement volontaire de personnes qui offrent leur temps et leurs compétences. L'AGIS se distingue par un concept innovant fondé sur le bénévolat, non comme une mesure d'économicité, mais comme un véritable moteur de citoyenneté et de société inclusive.

L'association accueille des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel, qui sont au bénéfice d'une mesure de pédagogie spécialisée, d'une reconnaissance ou d'une rente de l'assurance invalidité et qui vivent dans leur famille, en institution ou dans leur propre logement.

## TROIS AXES D'INTERVENTION

- La mise en place d'activités d'éveil, de socialisation et d'apprentissages, adaptées aux besoins spécifiques de chaque individu.
- La recherche, la formation et le soutien de bénévoles qualifiés pour accompagner les personnes en situation de handicap dans le but d'une inclusion sociale.
- L'évolution des représentations sociales du handicap, en menant des actions de sensibilisation.

## LES PRESTATIONS

**Des accompagnements personnalisés** qui s'adressent aux personnes ayant des difficultés à s'intégrer dans les groupes et qui nécessitent un accompagnement individuel avec la présence sécurisante et stimulante d'un bénévole pour partager des temps de loisirs adaptés, tisser des liens, développer des habilités sociales et réduire l'isolement.

**Des activités de loisirs et des cours en groupe**, dans un programme annuel, organisé autour de trois axes : le sport, la culture et le loisir. La diversité des activités permet d'acquérir de nouvelles compétences, de se créer un cercle d'amis et de participer activement à la vie de la cité.

**Des prestations de conseils spécialisés** et de soutien qui s'adressent aux bénévoles, aux familles et aux proches, dispensés par l'équipe de coordinatrices afin de résoudre les difficultés du quotidien en lien avec le handicap de leur binôme, enfant et/ou résident.

**Un parcours en fauteuil roulant** et des ateliers pédagogiques destinés au grand public, pour sensibiliser la population au domaine du handicap et promouvoir une société inclusive.

Les évaluations régulières ainsi que les questionnaires de satisfaction menés auprès de nos membres et de leurs proches témoignent des bienfaits qu'apportent les prestations offertes par nos bénévoles. Sur le plan de la stimulation intellectuelle et de l'ouverture au monde, nos bénévoles contribuent à élargir les horizons de nos bénéficiaires, en les incitant à s'exprimer de manière nouvelle et à explorer de nouveaux centres d'intérêts.

Un des impacts significatifs est le renforcement de l'estime de soi et le sentiment de trouver sa place au sein de la société. Grâce à l'accompagnement personnalisé que réalisent nos bénévoles, les bénéficiaires gagnent en autonomie, enrichissent leurs interactions sociales et se sentent davantage reconnus par leur entourage. Ils prennent peu à peu confiance en eux, osent exprimer leurs envies et formuler leurs besoins.

Chez les adolescents et jeunes adultes qui résident au domicile parental, le bénévole représente souvent une étape vers l'émancipation, l'affirmation de soi et la capacité à effectuer des choix personnels. S'agissant des personnes vieillissantes ou en perte d'autonomie, la présence attentive et bienveillante du bénévole participe activement au maintien des acquis, à la stimulation tant physique que cognitive, et à la prévention de l'inactivité et de l'isolement.

Dans le cadre des cours en groupe, les bénévoles instaurent un environnement sécurisant et un espace essentiel propice à l'apprentissage, à la création de liens sociaux et à l'émergence d'amitiés sincères.

De nombreux exemples concrets viennent illustrer ces effets bénéfiques : une capacité renforcée à entrer en relation, une autonomie affirmée dans les déplacements sur Genève, l'acquisition de compétences pratiques telles que cuisiner un repas simple, déchiffrer une carte au restaurant, adapter sa tenue vestimentaire à l'activité, maîtriser l'utilisation de son téléphone portable ou encore gérer son planning et son budget loisirs. La relation avec le bénévole peut également devenir une véritable source de fierté et de reconnaissance sociale, parfois perçue comme un parrainage ou un mentorat. Quelquefois, l'intégration dans le réseau social et amical du bénévole renforce le sentiment d'appartenance et d'inclusion.

Enfin, dans certaines situations, le bénévole constitue un soutien rare et précieux en dehors d'une sphère familiale réduite. Il incarne une relation privilégiée et durable, qui contribue de manière significative à l'amélioration de la qualité de vie et au maintien de liens sociaux essentiels.



# NOS CHALEUREUX REMERCIEMENTS VONT ...

## Aux autorités fédérales et cantonales :

OFAS (Office Fédéral des Assurances Sociales) et à notre faitière le Réseau Romand ASA  
Canton de Genève et plus particulièrement le Département de la Cohésion Sociale

## Aux Communes :

Avusy, Carouge, Chancy, Chêne-Bourg, Jussy, Meinier, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Thônex, Vandoeuvres et Veyrier.

## A tous les donateurs qui soutiennent nos actions :

AGEPA, l'Association Glaj-Ge, Pneu Claude, Garage du Rhône, la Fondation Lord Michelham of Hellingly, la Fondazione Mater.

A nos **généreux donateurs privés** de nous soutenir tout au long de l'année.

A la **Ville de Genève** pour la promotion culturelle en faveur de nos membres.

A tous les **partenaires et personnes** qui ont collaboré durant l'année, de près ou de loin au bon fonctionnement de notre association et qui ont apporté une aide concrète, importante ou discrète.

Aux associations **NO DIFFERENCE** et **Pattes Tendues** pour leur implication tout au long de l'année.

A notre parrain **Jean-Marc BESSIRE**, ainsi que les **Chefs Goutatoo Genève**, qui s'investissent pleinement dans l'organisation d'événements visant à soutenir notre mission et à créer des liens avec nos membres.

Nous remercions chaleureusement nos **196 bénévoles** qui ont offert cette année, leur temps de loisirs, leurs compétences, leur enthousiasme et leur énergie durant quelques jours, quelques mois, quelques années et pour certains depuis la création de l'AGIS.

## COMPOSITION DU COMITÉ

ROUGE Jacques	président
SUBASIC Annick	trésorière
CHABRE Geneviève	membre
DEPENSAZ Luc	membre
IACOVANGELO Franco	membre
NEY Christophe	membre
SCHWEIZER BLANC Mélody	membre
STEPHANO Christiane	membre

## PERSONNEL AGIS

<b>Direction 0.8 EPT</b>
LOMBARDI Myriam
<b>Administration et Comptabilité 0.6 EPT</b>
TADDEO Laetitia
<b>Prestations 2.4 EPT</b>
Accompagnements personnalisés
BRUNEL Caroline, CHETCUTI Coraline, YANNI Anne-Carole
Cours
BRON Chantal



Afin de poursuivre l'unicité de sa mission, l'AGIS recherche des fonds pour le financement de ses cours, des accompagnements personnalisés et des conseils en faveur des personnes en situation de handicap ainsi que pour la recherche et les conseils spécialisés envers les bénévoles.

Faites un don avec  
**TWINT !**

Scannez le code QR avec  
l'app TWINT  
Confirmez le montant et  
le don



L'AGIS est subventionnée par la Confédération suisse, l'Etat de Genève et est membre de la faitière Réseau Romand ASA

# COMPTES 2024

Bilan 31 décembre 2024

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>ACTIF</b>	CHF	CHF
<b>Actif circulant</b>		
Trésorerie	221 920	177 046
Actifs de régularisation	5 951	6 146
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>227 871</b>	<b>183 192</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations corporelles	4 449	6 353
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>4 449</b>	<b>6 353</b>
<b>Trésorerie affectée</b>	<b>117 634</b>	<b>33 406</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>349 954</b>	<b>222 951</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
Dettes	1 198	644
Passifs de régularisation	20 721	17 302
Provisions	35 187	21 310
Fonds de fluctuation CC4 (art. 74 LAI)	243 383	139 384
Provision art. 74 LAI	10 000	10 600
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>310 490</b>	<b>189 240</b>
<b>Fonds affectés</b>		
Fonds affectés par les donateurs	47 634	33 406
Fonds liés	70 000	-
<b>Total des fonds affectés</b>	<b>117 634</b>	<b>33 406</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital libre	0	0
Résultats reportés au début du contrat de prestations 2017-2020	305	0
Résultat de l'exercice	(78 475)	305
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(78 170)</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>349 954</b>	<b>222 951</b>

## Compte d'exploitation 2024

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	CHF	CHF
<b>Produits des dons et aides financières</b>		
Aides financières des collectivités publiques	541 803	409 000
Affectation au fonds CC4	-93 399	0
Provision art. 74 LAI	-10 000	-10 600
Subventions des communes affect.	20 300	21 100
Dons affectés par les donateurs	79 714	11 241
Dons sans affectation	10 981	14 156
	<u>549 399</u>	<u>444 797</u>
<b>Produits des prestations et divers</b>		
Produits des activités	15 725	16 242
Cotisations et produits divers	26 882	36 139
	<u>42 607</u>	<u>52 383</u>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>592 007</b>	<b>497 179</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Salaires et charges sociales	454 942	416 543
Dépenses liées aux activités	20 951	18 798
Loyers et charges locatives	29 866	32 367
Edition de journaux	4 617	4 570
Frais de communication	36 819	20 763
Frais généraux d'administration	24 894	19 319
Assurances	2 396	2 703
Honoraires	9 473	3 931
Amortissements	1 904	5 476
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>585 861</b>	<b>524 470</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 145</b>	<b>(27 292)</b>
Résultat financier	(392)	(494)
<b>Résultat avant dissolution des fonds</b>	<b>5 573</b>	<b>(27 786)</b>
<b>Résultat des fonds affectés</b>		
Attribution des dons affectés aux fonds	(101 205)	(53 578)
Attribution aux fonds liés	(70 000)	
Utilisation et dissolution des fonds	86 977	81 669
	<u>(84 228)</u>	<u>28 091</u>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT</b>	<b>(78 475)</b>	<b>305</b>
Répartition de la part revenant à l'Etat de Genève	-	-
<b>RESULTAT ANNUEL APRES REPARTITION</b>	<b>(78 475)</b>	<b>305</b>